

Jeudi 4 septembre 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réalisation d'un plateau surélevé, rue Pêcherie, du 8 septembre au 10 octobre

Le chantier de requalification de la rue Pêcherie se poursuit, comme prévu, avec une nouvelle tranche de travaux à l'intersection de la rue du Fuseau et de la rue Fontessort. Il s'agit de la réalisation du 8 septembre au 10 octobre d'un plateau surélevé destiné à ralentir la circulation automobile et à renforcer la sécurité des piétons et des cyclistes.

Dans ce cadre, la circulation sera interdite rue Pêcherie, entre la rue des Tentures et la rue du Fuseau ainsi qu'à l'intersection avec la rue Fontessort.

Une déviation sera mise en place dès la place Maurice-Faure, via la place du Pont et le quai Dauphin. Quant aux riverains, ils auront la possibilité d'emprunter la rue Pêcherie à contresens depuis la rue des Tentures jusqu'à la place du Pont. De même les véhicules en provenance de la rue de l'Armillerie pourront prendre la rue du Puits-du-Cheval, puis la rue Pêcherie (à contresens) jusqu'à la place du Pont.

